

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Advion Flybait

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2021-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0026358-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Advion Flybait ADVION FLY GRANULAR BAIT
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Syngenta Crop Protection AG
	Adresse	Rosentalstrasse 67 4058 Basel Suisse
Numéro de l'autorisation	BE2021-0013	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0026358-0000	
Date de l'autorisation	15/09/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	14/09/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	Rosentalstrasse 67 CH-4058 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	SCHIRM, 2801 Oak Grove Road TX 75119 Ennis États-Unis

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	64 - Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25)
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	Rosentalstrasse 67 CH-4058 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	FMC Corporation, Mobile Manufacturing Center, 12650 Highway 43 AL 36505 Axis États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Indoxacarbe (masse de réaction composée des énantiomères S et R dans un rapport S:R de 75:25)	Reaction mass of methyl (S)- and methyl(R)-7-chloro- 2.3,4a,5-tetrahydro-2-[methoxycarbonyl-(4-trifluoromethoxyphenyl) carbamoyl] indeno[1,2-e][1.3,4] oxadiazine-4a-carboxylate (This entry covers the 75:25 reaction mass of the S and R enantiomers)	Substance active			0,796
Potassium sorbate		Substance non active	24634-61-5	246-376-1	0,3
Silicon dioxide		Substance non active	112926-00-8	601-214-2	0,27

2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Ne pas respirer les poussières. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Éliminer le dans

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et savon.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnel - Intérieur et autour des fermes, élevage de bétail (sauf élevage de poulets de chair), bâtiments résidentiels et commerciaux

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit granulé est utilisé comme traitement d'appât en utilisant uniquement des stations d'appât conçues pour être utilisées avec des appâts granulaires de lutte contre les mouches dans les bâtiments / structures agricoles, d'élevage de bétail (à l'exception des élevages de poulets de chair), résidentiels et commerciaux.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Calliphoridae: Nom commun: Mouches vertes et bleues Stade de développement: Adultes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Dans et autour des fermes (sauf les élevages de poulets de chair) ou des élevages Dans et autour des sites résidentiels et commerciaux</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Placé dans des stations d'appât, à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments.</p> <p>Les stations d'appât extérieures sont conçues pour protéger le produit des précipitations et sont placées au-dessus du sol sur les murs ou suspendues.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 40 g de produit par station d'appât, 1 station d'appât / 20 m² (2g/m²) Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Les zones traitées doivent être réinspectées chaque semaine. Si l'appât a été</p>

	<p>totalemment consommé et qu'il y a encore de l'activité, une deuxième application doit être faite.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>ADVION GRANULES APPÂT MOUCHES est fourni en vrac. Les appâts en vrac sont emballés dans: - Flacon PEHD (1 L) - Seau PP (5 L)</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.

- Respectez les doses d'application recommandées.
 - Évitez l'utilisation continue des produits.
 - En cas de réinfestation, renouveler l'application.
 - En raison du mode d'action de l'indoxacarbe, la mortalité des mouches peut être retardée jusqu'à 72 heures.
 - Ne pas utiliser le produit dans des zones où une résistance à la ou aux substances actives contenues dans ce produit est suspectée ou établie.
 - Alternier des produits contenant des substances actives avec un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).
 - Adopter des méthodes de lutte intégrée contre les ravageurs telles que la combinaison de méthodes de lutte chimiques, physiques et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
 - Vérifier l'efficacité du produit sur place: si nécessaire, les causes de réduction d'efficacité doivent être recherchées pour s'assurer qu'il n'y a pas de résistance ou pour identifier une résistance potentielle.
 - Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
 - Placer l'appât dans la station d'appât en utilisant un doseur gradué.
- Ne pas utiliser le produit dans ou autour des poulaillers.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Des stations d'appât spécialement conçues pour empêcher la libération d'appâts granulaires et toute exposition d'animaux non ciblés doivent être utilisées.
 - Le produit doit être placé hors de portée des enfants.
 - En cas de risque d'accès aux appâts par des enfants, des animaux domestiques et des animaux non ciblés, un appât inviolable doit être utilisé.
 - Les postes d'appât doivent être placés au-dessus du sol sur le mur ou suspendus
- Pour les utilisations en extérieur, les stations d'appât doivent être inviolables, conçues pour protéger l'appât de la pluie et doivent être placées dans des zones protégées des conditions humides et hors de portée des animaux non ciblés.
- Pour les utilisations en intérieur, les appâts simples ou inviolables doivent être placés à l'écart des sentiers et / ou du fumier, hors de portée des animaux non ciblés et dans des zones protégées des conditions humides.
- Ne nettoyez pas les stations d'appât ou le doseur avec de l'eau.
- Portez des gants de protection résistant aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation et / ou de l'application du produit.
- Évitez tout contact avec la peau, les yeux, les outils et objets contaminés.
- Éloignez le produit des aliments, boissons et aliments pour animaux ainsi que des ustensiles ou des surfaces en contact avec ceux-ci.
- Toutes les stations d'appât doivent être retirées avant le nettoyage et / ou la désinfection du bétail, des sites / structures résidentiels et commerciaux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Contactez un spécialiste du traitement anti-poison si des symptômes apparaissent.
 - Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez les lentilles de contact si cela est facile. Continuez à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de déficience visuelle.
- Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Contactez un spécialiste du traitement des poisons. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et / ou si de grandes quantités ont été ingérées.
- Inhalation de poussière: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et / ou si de grandes quantités ont été inhalées.
- En cas de troubles de la conscience, mettre en position de récupération et consulter immédiatement un médecin. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.
- Gardez le contenant ou l'étiquette à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminez le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets (postes d'appât épuisés, mouches mortes dans et autour du poste d'appât), conformément à la réglementation locale.
- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les canalisations.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockez le produit à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation: 2 ans.

6. Autres informations

- Mettre en place un suivi de la littérature scientifique relative à la résistance des mouches à la substance active Indoxacarb et surveiller les niveaux d'efficacité sur les populations dans les zones clés (au moins une enquête par an) afin de détecter tout changement significatif de sensibilité à la substance active. Fournir un bilan de ce suivi lors du renouvellement de l'autorisation.
- Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident observé lié à l'efficacité aux autorités compétentes (AC).
- Ce produit contient un agent amerisant.
- Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.